

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-02-13 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 13<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Karine St-Arnaud  
Chantale Hamelin  
Joëlle Genois  
vacant  
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier absent

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et greffière adjointe

**Rés.2017-02-012**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2017
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité culture et embellissement
8. Dépôt du rapport budgétaire comparatif au 31 décembre 2016
9. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 195 (196 100\$)
10. Adoption des comptes à payer
11. Adoption règlement emprunt – mise aux normes secteur Saint-Louis
12. Adoption premier projet règlement, création d'une Rc-102 à même la zone P-101

13. Appui CPTAQ, monsieur Laurier Therrien
14. Participation au Transport adapté 2017
15. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
16. Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM)
17. Autorisation de passage, Cyclo-défi Enbridge contre le cancer
18. Autorisation de passage, La Course du Grand défi Pierre Lavoie
19. Autorisation de passage, 1000km du Grand défi Pierre Lavoie
20. Demande d'appui et de partenariat projet de sentiers de vélo de montagne et de sentiers de marche
21. Subvention CADEP
22. Contribution Coop Santé Portneuf St-Basile
23. Programme réhabilitation du réseau routier local – élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration
24. Programme réhabilitation du réseau routier local – réalisation de travaux d'amélioration
25. Renouvellement entente, Résidence Portneuvienne
26. MADA versus Fonds roulement
27. Frais professionnels voie de contournement
28. Correction résolution 2016-09-213 pour les douches
29. Campagne de financement, Groupe Scouts Portneuf
30. Affichage poste de directeur général
31. Période de questions
32. Levée de l'assemblée

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h35

Fin : 19h55

**Rés.2017-02-013**

#### **Adoption des procès-verbaux du 9 janvier 2017.**

Une copie des procès-verbaux ont été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** les procès-verbaux du conseil de Ville du 9 janvier 2017 soient acceptés tel que présentés.

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 13 février 2017. (du 10 janvier au 13 février 2017).

### **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 novembre 2016 est déposé au conseil municipal, le 13 février 2017.

### **Dépôt du procès-verbal du Comité culture et embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 16 novembre 2016 est déposé au conseil municipal, le 13 février 2017.

### **Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif au 31 décembre 2016**

Un rapport budgétaire comparatif en date du 31 décembre 2016 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 13 février 2017, par la directrice générale et trésorière.

### **Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 195 (196 100 \$)**

La greffière adjointe dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation d'emprunt 195 (196 100 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

**Rés.2017-02-014**

#### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 676 781.97 \$.

|                              |               |
|------------------------------|---------------|
| Liste des comptes à payer    | 241 804.98 \$ |
| Liste des chèques émis       | 285 555.20 \$ |
| Liste des chèques manuels    | 15 792.83 \$  |
| Liste des paiements en ligne | 57 926.62 \$  |
| Liste des paiements ACP      | 2 842.36 \$   |
| Dépôt salaires               | 72 859.98 \$  |

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

**Rés.2017-02-015**

#### **Adoption règlement emprunt – mise aux normes secteur Saint-Louis**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement #197 « Décrétant une dépense de 672 170 \$ et un emprunt de 672 170 \$ pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis » soit adopté.

**Rés.2017-02-016      Adoption premier projet règlement, création de la zone Rc-102 à même la zone P-101**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le premier projet de règlement # 196 « Créant la zone Rc-102 pour le lot 5 458 790 dans la zone P-101 en autorisant l'usage habitation de moyenne, haute densité et habitation collective » soit adopté.

**Rés.2017-02-017      Appui CPTAQ, monsieur Laurier Therrien**

**Considérant que** monsieur Laurier Therrien demande d'avoir un accès au chemin public;

**Considérant que** monsieur Laurier Therrien désire acquérir une partie des lots 2 979 751 et 2 979 753 afin de posséder le chemin d'accès et ainsi désenclaver son érablière;

**Considérant que** cette demande est faite sur la base des critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire agricole ainsi qu'à l'exigence de l'article 58.2 de cette loi;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le lotissement et l'aliénation d'une partie des lots numéros 2 979 751 et 2 979 753 appartenant à madame Chantale Miclette.

**Rés.2017-02-018      Participation au Transport adapté 2017**

**Attendu que** toute municipalité locale dont le territoire n'est pas desservi par une société de transport en commun ou par un autre organisme public de transport en commun qui assure un service de transport adapté aux personnes handicapées doit, par résolution dont copie doit être transmise au ministre des Transports du Québec, contracter avec une personne afin d'assurer aux personnes handicapées l'accès, sur son territoire, à des moyens de transport adaptés à leurs besoins (article 48.39 de la Loi sur les transports, L.R.Q. chapitre T-12);

**Attendu que** le Service de transport adapté de Portneuf, qui était administré jusqu'au 30 juin 2011 par la Ville de Saint-Basile, est désormais pris en charge par la MRC de Portneuf, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011;

**Attendu que** l'administration et les opérations du Service de transport adapté de Portneuf ont été déléguées à la Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP) selon une entente qui a été adoptée par le conseil des maires de la MRC de Portneuf (CR 121-06-2011) lors de sa séance régulière du 15 juin 2011;

**Attendu que** la Commission de développement social et économique recommande également l'adoption du plan de transport, de la tarification et des prévisions financières pour 2017;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf reconnaît la MRC de Portneuf comme mandataire et lui confie la signature pour et au nom de la ville de ladite entente qui se terminera le 31 décembre 2017.

**QUE** la Ville de Portneuf confirme également l'adoption du plan de transport adapté, de la tarification et des prévisions budgétaires 2017.

**QUE** la Ville de Portneuf confirme sa participation financière annuelle pour 2017 au montant de 6 267 \$.

**Rés.2017-02-019      Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 40 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Rés.2017-02-020      Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM)**

**Attendu que** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**Attendu que** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**Attendu que** la Ville de Portneuf a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$).

**QUE** la Ville de Portneuf adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM.

**QUE** monsieur Nelson Bédard, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Ville de Portneuf, y compris le contrat à intervenir avec la CIM.

**QUE** monsieur Nelson Bédard, maire, agisse à titre de représentant de la Ville de Portneuf dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

**Rés.2017-02-021      Autorisation de passage, Cyclo-défi Enbridge contre le cancer**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer sur notre territoire le 9 juillet 2017.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'utilisation du terrain à côté du puits Provencher comme aire de repos pour les cyclistes.

**Rés.2017-02-022      Autorisation de passage, La Course du Grand défi Pierre Lavoie**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de la Course du Grand défi Pierre Lavoie sur notre territoire le 13 mai 2017.

**Rés.2017-02-023      Autorisation de passage, 1000km du Grand défi Pierre Lavoie**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du 1000km du Grand défi Pierre Lavoie sur notre territoire le 16 juin 2017.

**Rés.2017-02-024      Demande d'appui et de partenariat projet de sentiers de vélo et sentiers de marche**

**Considérant qu'**en octobre 2016, un projet de sentiers de vélo de montagne et de sentiers pédestre a été présenté au forum citoyen dans le cadre du fonds aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables;

**Considérant que** le comité de bénévoles a besoin d'un appui officiel afin de lui permettre de débiter le démarrage de demandes de subventions et concevoir un montage financier;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf appuie le projet de sentiers de vélo de montagne et de sentiers pédestre dans le cadre du fonds aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables.

**Rés.2017-02-025      Subvention CADEP**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une subvention de 97 000 \$, répartie comme suit : 48 000 \$ en 2016 et 49 000 \$ en 2017, à la Corporation d'aide au développement économique de Portneuf afin de la soutenir dans sa mission.

**Rés.2017-02-026      Contribution Coop Santé Portneuf St-Basile**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté;

**QUE** la Ville de Portneuf accorde une aide financière, pour l'exercice 2017, au montant de 10 000 \$ à la Coopérative de santé de Portneuf – St-Basile.

**Rés.2017-02-027      Programme réhabilitation du réseau routier local – élaboration des plans et devis de travaux d’amélioration**

**Attendu que** la Ville de Portneuf a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu que** la Ville de Portneuf désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET) pour l’élaboration des plans et devis de travaux d’amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**Attendu que** les interventions visées dans la demande d’aide financière sont inscrites à l’intérieur d’un plan d’intervention pour lequel la MRC de Portneuf a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**Rés.2017-02-028      Programme réhabilitation du réseau routier local – réalisation de travaux d’amélioration**

**Attendu que** la Ville de Portneuf a pris connaissance des modalités d’application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**Attendu que** la Ville de Portneuf désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d’amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**Attendu que** les interventions visées dans la demande d’aide financière sont inscrites à l’intérieur d’un plan d’intervention pour lequel la MRC de Portneuf a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la présentation d’une demande d’aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**Rés.2017-02-029      Renouvellement entente, Résidence Portneuvienne**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l’unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf renouvelle l’entente numéro 6907 dans le cadre du programme AccèsLogis – Volet 2 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 31 mars 2018.

**Rés.2017-02-030      MADA versus Fonds roulement**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l’unanimité;

**QUE** la résolution #2016-10-233 pour une dépense au montant de 7 001.98\$ taxes incluses soit payée par le fonds de roulement sur 5 ans :

|      |             |
|------|-------------|
| 2017 | 1 278.60 \$ |
| 2018 | 1 278.60 \$ |
| 2019 | 1 278.60 \$ |
| 2020 | 1 278.60 \$ |
| 2021 | 1 278.60 \$ |

**QUE** les dépenses au montant de 23 301 \$ pour différents fournisseurs concernant le parc des générations soient payées de la façon suivante :

20 000 \$ payé par l'affectation du fonds de parc

3 301 \$ payé par le fonds de roulement sur 5 ans :

|      |           |
|------|-----------|
| 2017 | 660.20 \$ |
| 2018 | 660.20 \$ |
| 2019 | 660.20 \$ |
| 2020 | 660.20 \$ |
| 2021 | 660.20 \$ |

**Rés.2017-02-031      Frais professionnels voie de contournement**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** toutes les dépenses concernant les frais professionnels notaires, arpenteurs, avocats, ingénieurs ou tout autre professionnel au sujet de la voie de contournement soient affectées au fonds carrières et sablières.

**Rés.2017-02-032      Correction résolution 2016-09-213 pour les douches**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** la dépense pour les douches à la caserne sera de 14 229 \$ au lieu de 10 000 \$ comme mentionné dans la résolution 2016-09-213.

**Rés.2017-02-033      Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 750.00 \$ au Groupe Scouts Portneuf.

**Rés. 2017-02-034      Affichage d'un poste de directeur général**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf mandate la FQM pour la procédure d'embauche d'un directeur général.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h25      Fin : 20h38

**Levée de l'assemblée**



Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée  
à 20.38 hres.

---

Maire

---

Greffière